

CONSEIL MUNICIPAL du 14 septembre 2026

Liste des délibérations prises par le conseil municipal

Date convocation : 07/09/2026

Présents : RAVAILHE Benoît, EMERIAUD Françoise, SOARES Américo, DELPOUX Gilbert, EGEA Marie-Hélène, CAVAILLES Elisabeth, FALGAS Patrick, CHAMOUX David BOUSQUET Sébastien, GAUJARENGUES Rémi, HAMDADOU Léna, ASSIE Mathilde.

Absents : DAL BIANCO Jean-François ayant donné procuration à DELPOUX Gilbert, DUFOSSE Martine ayant donné procuration à RAVAILHE Benoît, MONNET Océane.

Secrétaire de séance : ASSIE Mathilde

Ordre du jour :

- Création d'un emploi d'assistant administratif de mairie relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs en prévision du départ à la retraite de la Secrétaire Générale de Mairie
- Création d'un poste de technicien dans le cadre de la promotion interne de l'agent de maîtrise
- Signature convention Département / Commune dans le cadre de l'entretien et de l'exploitation du domaine routier départemental
- Signature convention de prestation de services Association loisirs Jeunesse du Viaur / commune dans le cadre de la participation des communes au fonctionnement du centre de loisirs
- Questions diverses
 - * Rappel de l'obligation des particuliers d'effectuer des travaux d'égouttage en bordure des voies de communication
 - * Obligation des particuliers d'effectuer des travaux de débroussaillage de leur terrain en friche
 - * Opération de fiabilisation des évaluations foncières réalisée par la DDFIP
 - * Affichage sauvage aux entrées du village
 - * Accueil familial : devis pose CLIM pour 2027
 - * Information services Polyclinique Ste Barbe à Carmaux
 - * Information réunion UDeSR81, thème Santé et territoires
 - * Statistiques consultations Facebook et Panneau Pocket

1-Délibération **2026-042** : Création d'un emploi d'assistant administratif dans le cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux, catégorie C, au 01 décembre 2026

2- Délibération **2026-043** : Convention de répartition des charges en matière de conservation, d'entretien et d'exploitation du domaine public routier départemental sur le territoire de la commune de Tanus.

3- Délibération **2026-044** : Convention de prestation de services avec l'Association Loisirs Jeunesse du Viaur – LJV-

Benoît RAVAILHE,
Maire de Tanus.

